



# AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique  
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports  
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 16 décembre 2019

Robert FRADIN  
Président

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2019

**Présents :** R. BARRET, B. BECOUZE, F. BROSSE, L. CARRIER, B. CHAMPIAT, B. CHOGNE, T. DARPIN, J.C. DESORMIERE, R. FRADIN, D. GALANT, J. MICHALAT, J.P. RAY, C. ROUX, B. REURE, J. VOJENIS.

Invité : A. GRANDSORF

Le Président remercie les membres présents et rappelle les sujets à l'ordre du jour de la séance, au premier rang desquels : la préparation de l'A.G. dont la date a été fixée au dimanche 26 janvier 2020. Une convocation sera adressée ultérieurement.

- **Bilan financier** : il n'est pas encore définitif et la vérification des comptes n'a pas encore été faite par M. Giraud et F. Pissochet, mais on peut établir que la trésorerie, grâce à des re-négociations des assurances, à la vente récente de l'ancien moteur du FK9 et à l'arrivée de nouveaux membres a retrouvé le niveau qu'elle avait en début d'année avant les dégâts subis par les appareils.

- **Bilan activité** : il est très positif avec un peu plus de 250 H pour le DR 400 et de 180 H pour le FK9, si l'on tient compte des périodes d'immobilisation du premier semestre. L'arrivée de nouveaux élèves, la disponibilité, le dévouement de nos instructeurs et les heures effectuées en vue de l'obtention des brevets et licences ont permis d'atteindre ces bons chiffres.

- **Cotisation annuelle** : en tenant compte du fait que le site de réservations GOBOKO, jusque là gratuit, devient payant, le Conseil choisit de continuer à l'utiliser et de

compenser cette dépense par une augmentation de la cotisation annuelle qui passe à 133 € .( 65 € pour les membres honoraires).

- **Prix heures de vol** : ils sont maintenus au même tarif :

- DR 400 - solo 123 €/h - instruction 129 €/h
- FK9 - solo 71 €/h - instruction 77 €/h
- WEED - solo 60 €/h - instruction 66 €/h

- **Renouvellement du quart sortant du C.A.** : J. Vojenis ne se représentant pas, un poste sera à pourvoir ; les candidatures peuvent être adressées dès maintenant et avant le 20 janvier au Président ou à la Secrétaire ; l'entrée au Conseil fera l'objet d'un vote de l'ensemble des membres du club lors de l'A.G.

- **DTO** : en se basant sur les directives de la Fédération et sur ce qui se pratique dans d'autres aéroclubs, des dossiers à présenter pour l'audit sont en cours de constitution. La procédure des Retours d'EXpériences (REX) est en place et a déjà fait l'objet d'un message à tous. Un «Aérodiagnostic» par étapes sera réalisé dès que possible, en liaison avec notre Correspondant Prévention Sécurité.

Un courrier, concernant plus particulièrement les pilotes du DR 400, a été envoyé pour mettre en place un suivi des dates de validité (visites médicales- licences ).

- **Cession de la plateforme** : l'acte notarié définitif concernant le club-house a été reçu. Le système de contrôle d'accès n'a pas encore été dévoilé par CAE, mais l'utilisation d'un badge semble avoir un côté plus pratique que celui d'un code.

#### **DIVERS :**

Le Président précise que Claude Roux, assisté de Bruno Becouze est le «chef mécanicien» pour le FK9.

René Barret, rappelle que les locataires des hangars doivent remettre les conventions signées ainsi que leurs attestations d'assurance avant le 1er janvier - les conventions actuelles étant dénoncées pour le 31 décembre- et régler le premier semestre avant le 15 janvier 2020.

Le code d'accès de la porte du club-house va être modifié et communiqué par mail.

L'établissement du document AERAL - rapport d'activités de l'aéroclub- est confié à Th. Darpin comme les années précédentes.

Par vote à main levée, le Conseil approuve à l'unanimité le remboursement des frais de ceux qui représentent l'aéroclub aux différentes réunions (A.G. des Fédérations, des Comités Régionaux).

L'atelier doit conserver sa vocation de réparation et non pas de garage, nous veillerons à ce que les éléments d'appareils entreposés ne restent pas « sans travaux en cours » trop longtemps.

Les dossiers de subventions pour la radio 8.33, régionales ( salle de cours et équipement aéromodélistes), ainsi que les primes BIA sont toujours en cours.

Une nouvelle carte d'avitaillement Total est arrivée ; le code reste inchangé.

Le Weed a peu volé. Aux beaux jours une action de «promotion» sera menée pour inciter des pilotes à l'essayer.

Les nouveaux extincteurs sont en place, il est recommandé à chacun de faire le tour des installations pour les repérer et mémoriser leurs emplacements pour le jour où.... !

Devant le club-house, la présence des pierres, qui ont déjà «rencontré» des carrosseries, sera repérée par des plots et des bandes de signalisation.

Dans le cadre des stages Découverte de l'Entreprise, deux collégiens vont être accueillis pendant trois jours.

Joël Vojenis représentera l'aéroclub le 7 février prochain au Forum des Métiers à Cusset.

Frédérique Vouta poursuit sa formation en vue de devenir instructrice et pourrait être opérationnelle à partir de septembre 2020.

Les Journées Portes Ouvertes sont fixées au 16 et 17 mai 2020 et pourraient également être choisies pour les dates du Rallye ou autres activités - faites-nous des propositions -

Pour leurs lotos et autres manifestations, les associations locales - extérieures à la COMCOM- peuvent proposer de gagner des vols qui seront à prix coutant.

Tout membre de l'aéroclub a la possibilité de réserver le club-house pour une soirée ou d'autres évènements privés ; il est alors responsable de tous les participants.

**Rappel** : Ne pas faire de vols sur les appareils de l'aéroclub avant d'avoir :

-vérifié les dates de validité de la visite médicale et de la licence -et, à partir du 1er janvier :

- pris une licence FFA ou FFPLUM 2020
- réglé la cotisation de 133 € - de préférence par virement sur le compte du club, en mentionnant «dont cotisation 2020» surtout si le virement inclus aussi le règlement d'heures de vol.